

ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES, COMMERCIALES ET AVIS DIVERS

Le JOURNAL DE ROUBAIX
est désigné pour l'insertion des
AVIS DE VENTES JUDICIAIRES
FORMATIONS DE SOCIETES et
autres PUBLICATIONS LEGALES
et JUDICIAIRES.

Publication légale

Etude de M^e Aimé VAHE, notaire à Roubaix, successeur de M^e COTTIGNY.

Modification de la société
Amédée Prevoost et Cie.

B. Prorogation

Aux termes d'un acte reçu par M^e Aimé VAHE, notaire à Roubaix, le 30 juin 1873, portant la mention suivante : « Enregistré à Roubaix, le 8 juillet 1873, n° 54, r^e case 4; reçu quatre mille francs, décompté mille francs. » [Signé] R. CHAUHAT.

La société en nom collectif formée pour quinze années à partir du 1^{er} juillet 1868, sous la raison sociale : Amédée Prevoost et Compagnie, pour l'exploitation du peignage de la laine à Roubaix, et dont le siège était à Roubaix, rue du Fort, suivant acte sous seings privés en date à Roubaix du 14 avril 1868, enregistré à Roubaix, le vingt-neuf du même mois et publié conformément à la loi.

Entre M. Amédée Prevoost, peigneur de laine, demeurant à Roubaix, d'une part,

Et la société Lefèvre-Ducatoux frères, ayant son siège à Roubaix, représentée alors par M^e Louis, Jean et Henri Lefèvre, propriétaires et manufacturers, demeurant tous à Roubaix, cette dernière société modifiée et prorogée par acte reçu par M^e VAHE, notaire à Roubaix, le 24 avril 1873, aux termes duquel il a été stipulé que la dite société continuerait entre MM. Jean-Baptiste et Louis Lefèvre, sous la raison sociale L. et J. Lefèvre pour ce qui concernait l'industrie du peignage de laine.

A été prorogé jusqu'au 1^{er} juillet 1885, avec diverses additions et modifications exprimées audit acte, et notamment sous celles suivantes, savoir :

Le siège de la société fut établi à Roubaix, rue du Collège, n° 118.

Chacun des associés pourra introduire dans la société des associés nouveaux sous les conditions et de la manière exprimée audit acte de prorogation.

Chacun des associés au nom de la signature sociale mais il ne sera fait usage de cette signature que pour les affaires ayant directement trait à l'objet de la société.

Bien que tous et chacun des associés puissent participer à la conduite des affaires sociales, la direction supérieure de la société et les résolutions à prendre pour les emprunts, marchés et fournitures, augmentation, modification, réparation du matériel et des bâtiments, acquisition ou location, relèveront d'un conseil supérieur qui sera composé MM. Jean Lefèvre et Amédée Prevoost père.

Le capital social s'élève à la somme de quatre millions, comprenant fonds de roulement, matériel de tout genre et l'immobilier situé à Roubaix et borné par les rues du Collège, rue du Fort et rue du Nouveau-Port, désigné sous le nom de grande peignage, » dont le premier sera évalué à 1000 francs, et il est établi à raison de moitié par la société L. et J. Lefèvre, et moitié par Monsieur Amédée Prevoost.

En décès de tous les associés, peut seul amener la dissolution de la société, avec l'expiration de son terme.

Pour extraire conforme audit acte, dont deux expéditions ont été déposées, le 12 juillet 1873, l'une au greffe de la justice de paix du canton de Roubaix, et l'autre au greffe du tribunal de commerce dudit Roubaix.

[Signé] A. VAHE.

H. Contenton.

Suivant acte reçu par M^e VAHE, notaire à Roubaix, le 22 juillet 1873, enregistré à Roubaix, le 24 juillet 1873, n° 70, et 1^r et 2^r, soit par M. CHAUHAT, receveur, qui a perçus les droits,

M. Amédée Prevoost, père, peigneur de laine, demeurant à Roubaix.

Cédé à M. Amédée Prevoost fils, sans profession, demeurant à Roubaix.

Le sixième de tous ses droits et parts, soit un douzième de toutes les valeurs sociales, dans la société de commerce existant à Roubaix, sous la raison sociale : Amédée Prevoost et Compagnie, avec son siège rue du Collège, n° 118, entre M. Amédée Prevoost père et la société L. et J. Lefèvre, représentée par MM. LOUIS et JEAN-BAPTISTE LEFEVRE, tous deux manufacturers, demeurant à Roubaix, ainsi que le constate un acte de prorogation signé par M^e VAHE, notaire à Roubaix, le 30 juin 1873, enregistré ;

M. Amédée Prevoost fils sera partie de ladite société à raison d'un douzième avec justification à son profit à partir du 1^{er} juillet 1873.

Il autre, déclare que ces socios-associés, la signature sociale, mais il ne pourra faire usage de cette signature, que pour les affaires ayant directement trait à l'objet de la société.

Il participera à la conduite des affaires sociales, sous la réserve que la direction supérieure de la société et les résolutions à prendre pour les emprunts, marchés et fournitures, augmentations, modifications, réparations du matériel et des bâtiments, acquisitions ou location, relèveront d'un conseil supérieur qui sera composé de M. Jean Lefèvre et M. Amédée Prevoost père.

Pour extraire conforme audit acte, dont deux expéditions ont été déposées le 25 juillet 1873, l'une au greffe de la Justice de paix du canton de Roubaix, et l'autre au greffe du Tribunal de Commerce dudit Roubaix.

[Signé] A. VAHE.

IMMEUBLES A VENDRE ET A LOUER

Etude de M^e DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Pays.

ROUBAIX, rue Dufot.
Pré la route de Tourcoing

MAISONS A ETAGE

Occupé sur bail par M. Boyer et Vendebach.

Aux loyers réunis de 700 francs et les dépôts
a Vendre
Ensemble ou séparément, pour en jouir de suite.

L'an 1873, le Jeudi 29 Juillet, à trois heures de relevée, M^e DUTHOIT procédera en son étude à Roubaix, rue du Pays, à la vente publique de la dite propriété.

9220

A VENDRE

Ville de Roubaix

1^r Grande-Rue et rue Perrot

QUATRE MAISONS

A ETAGE

dont deux Grande-Rue, occupation

Paul Brun et Martinet, et les deux autres

rue Perrot, n° 20 et 24.

Mise à prix : 18,000 francs.

2^r à l'angle de la rue de la Promenade et de la rue du Hâvre.

Réponse au bureau du journal, sous les initiales Y. Z.

9228

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

3^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

442 mètres carrés

DE TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

4^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

5^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

6^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

7^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

8^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

9^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

10^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

11^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

12^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

13^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

14^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

15^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

16^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

17^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

18^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

19^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

20^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

21^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

22^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

23^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

24^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

25^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

26^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

27^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

28^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

29^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

30^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

31^r Rue des Arts, presque face au temple protestant.

TERRAIN

Mise à prix : 2,500 francs.

32<